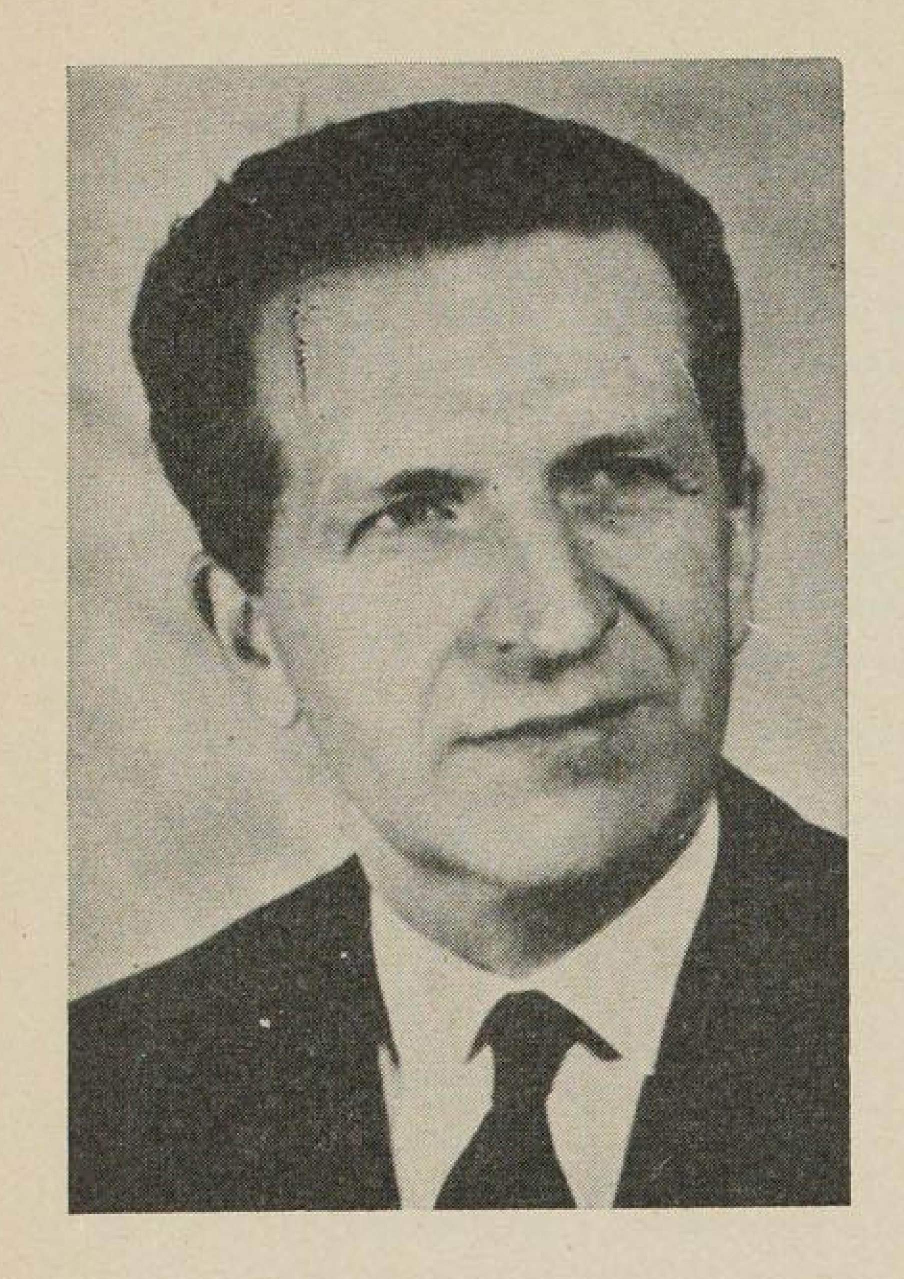


République Française — Liberté - Egalité - Fraternité

5e Circonscription de la Loire

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 5 Mars 1967

ELECTEURS, ELECTRICES,
MES CHERS AMIS,

L'évolution rapide du monde moderne posera aux législateurs et au gouvernement de demain des problèmes qu'ils devront résoudre en tenant compte d'éléments nouveaux.

Un progrès technique dont la vitesse s'accentue, l'arrivée massive des jeunes générations dans la vie active, la nécessaire progression du niveau de vie, la soif d'une vie culturelle, — s'imposeront à eux et les contraindront à s'engager dans une politique nouvelle, nécessitant, dans l'utilisation des ressources de la Nation, un choix différent de celui qui a été fait au cours de ces dernières années.

Le plein emploi, la justice sociale pour les personnes âgées, l'essor et le renouveau de l'agriculture, la construction de nombreux logements sociaux, une instruction et une formation moderne et efficace, une large diffusion culturelle, — ne seront assurés que s'il est donné une priorité absolue à un aménagement judicieux du territoire permettant l'implantation d'industries de remplacement, — une politique financière favorisant les investissements publics et privés de modernisation et d'équipement, — une législation fiscale simplifiée et équitable pour tous : salariés, artisans, commerçants, — une politique sociale et familiale fondée sur une juste répartition des profits, — et enfin, à la réalisation d'une Europe ayant ses propres politiques — étrangère, de défense, économique et monétaire.

Dans cette Europe à dimension mondiale la France trouvera les moyens d'être présente dans la création du monde moderne et les Français la possibilité d'atteindre les niveaux de vie des grandes nations.

Ce sont les lignes principales de l'action que je vous propose. — Elles portent en elles les éléments de défense et de promotion de cette région roannaise où je suis né et que je connais bien.

Un mandat national est nécessaire pour appuyer l'action que je mène pour cela tant à la Mairie et au Conseil Général, que dans les instances régionales.

Je suis candidat sous le titre de Rassemblement des Forces Républicaines sous lequel vous m'avez toujours élu. — Il exprime mon désir de voir se rassembler des hommes et des femmes de tendances diverses, poursuivant le même idéal de paix, de liberté et de progrès social.

Dans les structures politiques nouvelles j'ai trouvé au Centre Démocrate l'affirmation de principes d'action qui sont les miens. — Mon adhésion n'enlève rien à l'esprit d'indépendance dans lequel je souhaite poursuivre ma tâche au Parlement.

La Constitution de 1958 ne doit pas être remise en cause. Elle assure, quelle que soit la majorité de demain, la stabilité indispensable à l'efficacité.

Le pouvoir doit s'exercer dans le respect de la Liberté sous toutes ses formes : liberté de pensée, d'opinion, d'association, d'enseignement, — dans la stricte séparation des pouvoirs et dans la justice, ce qui implique une amnistie des délits d'une époque douloureuse mais dépassée.

Je ne suis pas un partisan. — Ce sont les idées qui déterminent mes actes et non la fidélité à un homme.

Je souhaite qu'une large union de vos suffrages me donnent la force nécessaire pour représenter notre région et participer efficacement à l'œuvre difficile de la prochaine législature.

Paul PILLET

Député sortant,

Conseiller Général, Maire de Roanne

Remplaçant éventuel :

Cécile BUHOT,

Adjoint au Maire de Roanne

Diplômée des Hautes Etudes Politiques, Economiques et Sociales

Licenciée en Droit - Licenciée ès-Sciences

IMP. SULLY - ROANNE